

COMPTE-RENDU

Réunion d'information sur la requalification de la place Mareilhac

Mardi 5 avril 2022, sur site place Mareilhac



Etaient présents :

- 50 participantes et participants
- Vincent Maurin, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Olivier Escots, Adjoint au maire chargé du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations
- Justine Morel, Delphine Struxiano, Direction du développement et de l'aménagement au pôle territorial de Bordeaux, Bordeaux Métropole
- Mahé Giraud, Yoann Lopez, Mission Egalité, Mairie de Bordeaux
- Philippe Montoriol, Patrice Peyroux, Mairie de quartier Bordeaux Maritime
- Pauline Legardien, Mission démocratie permanente, Mairie de Bordeaux

INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Merci pour votre présence.

Olivier Escots évoquera le projet relatif à la dénomination de la place Mareilhac et de la plaque associée. Le projet de requalification de cette place sera ensuite abordé.

INTERVENTION D'OLIVIER ESCOTS

Un travail de mémoire autour de la traite négrière est en cours. Plusieurs expéditions négrières ont été organisées à Bordeaux et certaines rues portent le nom de négriers. Il ne s'agit pas de débaptiser ces rues mais de réaliser un travail pédagogique et d'information auprès des habitants. Cinq plaques biographiques ont déjà été installées en juin 2020. Elles ont été retravaillées et complétées avec des associations. Les nouvelles plaques seront posées entre le 10 et le 23 mai dans le cadre des journées de la mémoire.



Nouvelle plaque de la place Mareilhac

PRESENTATION DU PROJET DE REQUALIFICATION DE LA PLACE MAREILHAC

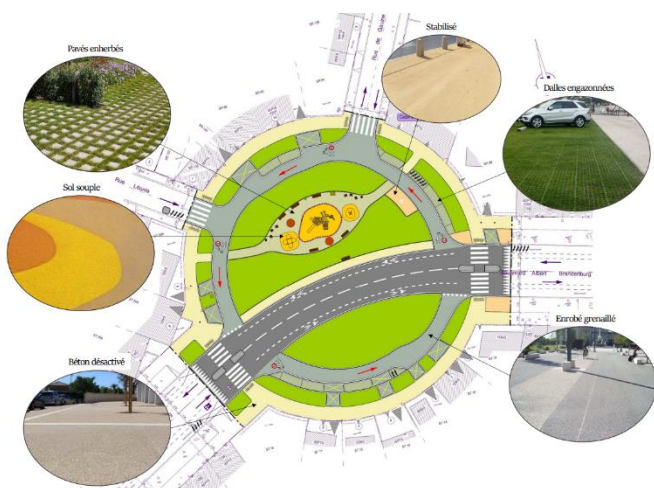
Bordeaux Métropole a étudié les îlots de chaleur urbain et la place Mareilhac a été repérée comme l'un d'entre eux. L'aménagement de cette place est prioritaire pour réduire ce phénomène. L'accent sera mis sur la végétalisation et comme il y a peu de réseaux au niveau du sous-sol, les plantations seront généreuses.

Une réunion a déjà eu lieu en octobre dernier. Le projet a été retravaillé dans le détail, notamment par rapport aux entrées charretières qui seront redressées par rapport aux girations.

Les traversées piétonnes seront sécurisées grâce aux refuges piétons. Des cheminements piétons seront créés le long du boulevard Albert Brandenburg tout comme des cheminements cyclables.



Revêtements de surfaces



Mobilier urbain



Concernant les matériaux, ils seront plus clairs sur les voies résidentielles (enrobé grenaillé clair) pour moins conserver la chaleur. Le boulevard sera en enrobé, les trottoirs en béton désactivé et les places de stationnement en dalles engazonnées. L'objectif étant de permettre l'infiltration de l'eau au maximum.

Espace ludique enfants et adultes

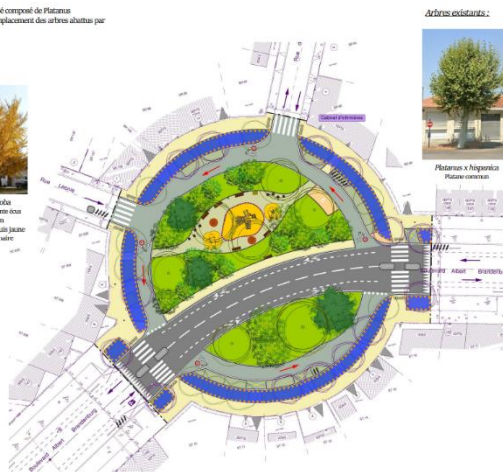


Le projet a également pour but d'offrir une fonctionnalité ludique. L'aire de jeux sera clôturée. Une réunion aura lieu en septembre pour sélectionner les jeux et la tranche d'âge concernée. L'installation de tables d'échecs et de ping-pong est envisageable. Le boulodrome a été écarté lors de la première réunion.

Espaces de plantations

Zone 1 : espace boisé central composé de Platanes à hauteurs variées. Remplacement des arbres adultes par des essences différentes.

Essences d'arbres proposés :



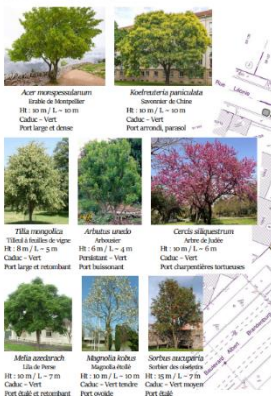
Zone 2 : plantation d'arbres de haute tige pour assurer l'ombrage de l'aire de jeux et des espaces de repos.

Essence d'arbres proposée :



Zone 3 : scène arborée (3 strates) composée d'arbres de 5^{ème} grandeur et de cypripes. Le pied des arbres sera recouvert d'un mélange fleur alternant des annuelles et des bisannuelles dans un premier temps et des vivaces qui assureront un couvert pérenne dans un second temps.

Essences d'arbres proposées :



Zone 4 : scène arborée (2 strates) composée d'arbres de 5^{ème} et 6^{ème} grandeur. Le pied des arbres sera recouvert d'un mélange fleur alternant des annuelles et des bisannuelles dans un premier temps et des vivaces qui assureront un couvert pérenne dans un second temps.

Essences d'arbres proposées :



La palette végétale sera diversifiée pour obtenir des fleurissements étagés selon les saisons. Tout platane malade abattu sera replanté et remplacé par des essences proches. Un bac de jardinage est également prévu.

Planning

Les travaux auront lieu cet hiver, d'abord avec la reprise des réseaux d'eau potable. 11 branchements et un réseau ancien seront renouvelés avec une détection d'éventuelles fuites à prévoir.

Les plantations auront lieu avant le printemps 2023.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTES ET LES PARTICIPANTS

Qu'en est-il de la circulation et du stationnement ?

Vincent Maurin : Ce projet, au-delà de la résorption de l'îlot de chaleur, vise à apaiser la vitesse des véhicules et à traiter les voitures ventouses par la diminution de la place dédiée à la voiture. Un plateau est prévu pour réduire la vitesse.

Quid de l'entretien de tous ces espaces verts, des éventuelles dégradations et de la sécurité ?

Vincent Maurin : Dès lors qu'un espace public est aménagé, il y a une baisse des incivilités. La voie réservée aux voitures sera réduite et permettra de limiter la présence de la voiture. Quant à la maintenance, ce sont les services de la métropole qui s'en chargeront. Les espèces végétales ont été choisies de sorte à réduire l'entretien.

Justine Morel : Des plantes vivaces seront plantées. Les consommations d'eau potable seront réduites. Concernant les semis des prairies fleuries, ils sont sélectionnés en partenariat avec le Jardin Botanique.

Les résidents qui ont deux voitures, comment vont-ils faire pour se garer ?

Vincent Maurin : Partout où la surface dédiée à la voiture a baissé, les voitures ventouses ont disparu. S'il y a une réduction du stationnement, il y aura une réduction du nombre de voitures stationnées.

Il y a beaucoup de circulation sur cette place, il faut laisser le marché sur la place Maran.

Vincent Maurin : Je milite pour que le marché reste sur la place Maran.

La place Maran est passante aussi. Y a-t-il un projet pour réduire la vitesse des voitures ?

Vincent Maurin : Il n'y a pas de projet de détournement de la circulation de cette place. Il faudra voir comment améliorer la circulation entre la place Mareilhac et la place Maran.

Justine Morel : Des études sont en cours sur les boulevards par rapport à la création d'un transport en commun en site propre mais elles ne sont pas suffisamment abouties pour en donner les conclusions.

Dans la rue Léonie, le stationnement c'est compliqué.

Vincent Maurin : La place fonctionnera avec un sens circulaire unique pour réduire le flux de voitures dans cette rue. Le stationnement en chicane pour contraindre les automobilistes est possible si les habitantes et habitants sont intéressés.

Il n'y a pas de modification des sens de circulation dans les rues, or les voitures roulent vite. Si c'était le cas, les voitures seraient obligées de tourner autour du rond point et la vitesse serait réduite.

Ensuite il y a un gros problème de stationnement dans la rue Léonie. Si les sens de circulation étaient inversés, les voitures se garaient sur la place Maran et non ici.

Vincent Maurin : L'inversement du sens de circulation impliquerait de traverser l'avenue de Labarde ce qui est très compliqué. Les rayons de circulation analysés par la métropole dépassent le simple site de la place Mareilhac.

Je m'inquiète par rapport aux passages piétons qui donnent sur la place. Les voitures voient les piétons au dernier moment. Est-ce qu'on peut trouver un moyen pour les faire ralentir avant les passages piétons ?

Justine Morel : Nous avons l'obligation légale de dégager tous les passages piétons du stationnement 5 mètres en amont. Des arceaux vélos seront installés pour éviter le masque visuel créé par des voitures en stationnement avant la traversée aux carrefours avec les rues Léonie et de Gaulne, mais également pour les cheminements aménagés pour accéder au centre de la place. Tout le stationnement possible sera supprimé pour ne pas cacher la visibilité aux abords des passages piétons. Ensuite la largeur de la voie sera réduite pour que les voitures circulent au pas. Nous pouvons également travailler sur l'alternance du stationnement dans la rue Léonie pour réduire la vitesse en arrivant sur la place.

Qu'en est-il de l'éclairage ?

Justine Morel : La place sera éclairée différemment. Un éclairage piéton sera installé au cœur de la place ; il baissera en intensité à partir d'une certaine heure pour éviter les mésusages. Un éclairage avec détection de présence est aussi possible.

Est-ce qu'en coupant l'éclairage sur la place, la présence illicite sera réduite ?

Justine Morel : Les personnes s'installent dans des lieux éclairés en règle générale. L'éclairage intelligent est tout à fait possible.

Vincent Maurin : Des adaptations seront faites en fonction des mésusages.

Dans la rue de Gaulne, les voitures stationnent sur les passages piétons.

Justine Morel : On peut rajouter des arceaux vélos de part et d'autre des passages piétons pour contrer ce problème. Il va être étudié l'élargissement du trottoir pour sécuriser au mieux la traversée, notamment des enfants.

Concernant le stationnement de plusieurs véhicules par famille, quelle stratégie adoptez-vous ?

Vincent Maurin : Si on estime qu'il faut des places de parking supplémentaires, il faut valoriser le parc relais pour que les personnes qui se garent dans les rues de Bacalan pour prendre le tramway l'empruntent. Il s'agit ensuite de réduire la place de la voiture pour que les transports en commun soient utilisés de façon majoritaire.

Justine Morel : Il y aura 9 à 10 places de stationnement sur la voie publique puisque la moitié des maisons dispose d'un garage et donc d'une possibilité de stationner.

CONCLUSION DE VINCENT MAURIN

Merci de vous être déplacés. J'espère que nous aurons à cœur de faire vivre les petits aménagements du quartier que ce soit sur cette place comme à l'angle des rues Charles Martin/Blanqui.

Fin de séance